

Nos assemblées à ermatingen 27/28 juin 1953

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1953)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lieferungen ist ein Zuschlag von einem weiteren Rappen zu gewähren.

2. Zur Entlastung des schweizerischen Kunstmarktes hat der Bund 3 Millionen Franken bereitzustellen, damit die Ausführenden von 10 000–12 000 Stück Kunstproduzenten erleichtert werden kann. Dies entspricht einer Prämie von 4,35 pro Kilo Lebendgewicht.

Das, meine Damen und Herren, verehrte Versammlung, sind die Minimalforderungen, die es gilt zu erreichen, um sie alsdann wieder erhöhen zu können. Nur alsemwägen bringt es

die Kunscht dorthin, wo die anderen sind. Wir leben im Zeitalter der Verbands-Technik, es gilt Schritt zu halten und sie richtig und praktisch anzuwenden — auch für das Ueberflüssige und Unpraktische — für die schöne und erhabende Kunscht.

Wer der verlesenen Resolution zustimmt, der erhebe seine Hand.

Sie ist einstimmig angenommen.

(Text: Werner Weiskönig, St. Gallen)

Nos assemblées à Ermatingen 27/28 juin 1953

Ce jour-là, la campagne thurgovienne comme toute la Suisse que nous venions de traverser était noire, bleue et vert bouteille sous une pluie torrentielle. Les rivières débordaient, des villageois étaient dans l'angoisse de voir leurs cultures saccagées et pourtant il y avait des drapeaux et des oriflammes à toutes les maisons. Thurgovie fêtait les 150 ans de son entrée dans la Confédération. Nous nous réjouissons de voir la lac de Constance dans toute sa splendeur; il fallu attendre 2 jours pour en voir la couleur. Dès notre arrivée, grâce à l'accueil chaleureux de nos amis de la section de St. Gall et à l'ambiance de la vieille auberge de l'Aigle à Ermatingen, nous fûmes réconfortés. Il faisait chaud à l'intérieur, sous le signe de l'amitié.

Cela se passait le vendredi; c'était le jour du c. c. et pendant notre longue séance, la vieille maison était comme une ruche en plein été: Peterli, Koch, Weiskönig et Egger préparaient les tréteaux et décoraient les salles. Force nous était de renoncer à faire notre fête de nuit dans le parc.

Le samedi matin, il ne pleuvait plus; le lac, gris et mélancolique avec ses champs de roseaux ressemblait à notre lac de Neuchâtel. Un premier repas réunit à 13 h, les délégués à l'Hôtel Adler.

A 14 h. 45 le bateau «Hohenklingen» loué pour nous, était à quai. La course à Stein a/Rh nous était offerte par la section de St-Gall. A notre grand regret il fallut descendre dans la cale; les dames avaient les honneurs du pont... Adieu! la belle nature! De temps à autre, à travers un hublot, on apercevait un peuplier, un vieux château. Alors que l'assemblée des délégués se poursuivait avec ses charmes habituels, le bateau descendait le Rhin. A Stein a/Rh., nous eûmes l'heureuse surprise de descendre dix minutes à quai, le temps de se restaurer ou de jeter un bref coup d'oeil à la pittoresque cité. La séance était terminée, le plus gros était fait, on pouvait respirer; le retour se fit sur le pont, il ne pleuvait pas, on put admirer à loisir le magnifique paysage fluvial. Le fête commença, les dames avaient le sourire. Des amis nous attendaient sur le quai d'Ermatingen.

Le soir, la grande salle de l'Adler était pleine à craquer; on se battait presque pour avoir une bonne place. Les pacifiques en furent réduits à dîner dans le vieux salon décoré, ce qui n'était pas désagréable mais pas très indiqué pour voir les productions et écouter les discours. Avec un peu de bonne volonté, de l'imagination et en jouant des coudes, j'ai pu glaner ici et là ma part du spectacle. Dire que j'ai compris toutes les finesses du «Sénégalais», comme dit Glinz, serait exagéré mais c'était quand même follement drôle et la joie de nos collègues et leur enthousiasme me réjouit tout autant. Nos amis Peterli, Weiskönig, Koch et Egger se dépendaient sans compter pour la joie de tous. Il y eut également quelques discours: On entendit le président de la section de St-Gall Karl Peterli, le président central, Mr. le Dr. Max Boller, président de la Société thurgovienne des beaux-arts, le président de la commune d'Ermatingen Mr. K. Kreis et, en fin de soirée, le sympathique Parisien de Berne Arnold Huggler faire une de ces conférences dont il a le secret.

Aux sons d'un orchestre appenzellois la fête et la danse se poursuivirent tard dans la nuit. Le sourire de la «Joconde» et son charme prenant me tinrent en éveil jusqu'au petit matin.

Le dimanche, il faisait un temps radieux pour monter à Arenenberg. Dominant par delà les vignes et les vergers la partie inférieure du lac de Constance, avec l'île de Reichenau en face, ce petit château fut au siècle passé le résidence de la Reine Hortense, de l'Empereur Napoléon III, de l'Impératrice Eugénie et des Princes. Etions-nous en Thurgovie ou en Ile-de-France? Sous les chênes et les peupliers du parc ombragé, dans le château que l'on quittait à regret pour la salle de l'Ecole d'agriculture, une grande dame nous recevait: la Reine Hortense, et les nombreux souvenirs et portraits

de la famille Bonaparte étaient présents partout, le paysage même était presque français...

Mais déjà la grande salle de l'Ecole d'agriculture était comble pour l'assemblée générale et pour accueillir un ami dévoué des PSAS, M. Nobs, ancien Conseiller fédéral et notre invité, de même que MM. le Dr. Max Boller, président de la Société thurgovienne des beaux-arts, Ernst Morgenthaler, président de la Commission fédérale des beaux-arts, le Prof. Max Huggler, président de la Société suisse des beaux-arts, Walter Kern, représentant de la Société des Ecrivains suisses.

Après la partie administrative, notre président Guido Fischer donna la parole à M. Nobs, président de la commission fédérale de création de possibilités de travail, fondée à l'instigation de M. Zipfel.

«C'est pour moi un honneur et une joie, dit en substance M. Nobs, de venir vous parler des travaux de la commission des possibilités de travail que dirigeait M. Zipfel...» Cette commission est composée de membres désintéressés, aptes et doués, enthousiasmés par le sentiment de leur devoir. Elle a pour but de faire des propositions au délégué du Conseil fédéral, d'encourager les travaux de nos artistes, de faire pression auprès des autorités cantonales, communales ou d'institutions privées, de faire naître des initiatives privées. Comme membre des autorités communales de Zurich, M. Nobs avait, à l'époque, entrepris de faire l'éducation du public. «Il faut continuer cette tâche; rendre attentif aux effets de l'art, développer le goût, aider à la compréhension des œuvres d'art. Les arts, dit-il, enrichissent la vie, c'est une jouissance exquise à la portée de chacun.»

Les nombreuses initiatives de la commission on fait l'objet d'un catalogue de six pages.

«La propagande, déclare M. Nobs, n'est pas l'affaire exclusive des fabriques de cigarettes ou d'autos; il faut en faire pour l'art par tous les moyens si l'on veut arriver à un résultat...» M. Nobs par courtoisie envers les Romands, qu'il nous plaît de relever, prononça en très bon français une partie de sa conférence. Il cite des exemples où, grâce aux démarches des membres de la commission, on est passé aux actes: les établissements Sulzer à Winterthur, Georg Fischer à Schaffhouse, la Schweiz. Industrie Gesellschaft à Neuhausen, Saurer à Arbon, etc. D'autre part, on a pensé à décorer l'Ecole suisse de droguerie de Neuchâtel, le Technicum de La Chaux-de-Fonds, l'Ecole professionnelle de Lausanne. Les Industries chimiques, à Bâle, ont un crédit annuel des beaux-arts. Un garage de Bâle a offert à ses clients une entrée gratuite à l'exposition de Noël des artistes bâlois. Il existe à Winterthur un fonds pour doter les écoles et les hôpitaux d'œuvres d'art. Des maisons privées ont édité des ouvrages illustrés, des revues (dans le genre du Petit Journal Veillon à Lausanne). Une artiste de Berne a obtenu d'excellents résultats dans le canton; bon nombre d'artistes lui doivent d'avoir eu des commandes ou des achats.

«Il faut intéresser les architectes, poursuit M. Nobs, et prévoir partout un % sur le prix des constructions officielles et privées. Il y a dix ans, à Zurich, une revue artistique, richement illustrée de reproductions, a été distribuée aux contribuables dans le but de les initier aux jouissances de l'art. Les musées devraient être mieux dotés. Il faut faire exécuter le portrait de nos magistrats, célébrer nos traditions suisses. Les cadeaux aux fonctionnaires publics pourraient être des œuvres d'art (souvenirs plus durable que de l'argent). Des circulaires devraient être envoyées à toutes les institutions. Il faut former le bon goût car la plupart des gens n'ont aucun contact avec les beaux-arts. Il faut lutter contre le «Kitsch»; éviter les concessions au mauvais goût très répandu chez nous (affiches américaines, photos en couleurs, etc.). Nos illustrés ont, dans la partie réclame, trop de photographies et pas assez de dessins. Nos hôtels, également, devraient être pourvus d'œuvres de qualité, de même que nos stations touristiques. Davos a montré l'exemple. Des sociétés privées: «Pour l'art»

à Lausanne, Le «Club des arts» à Genève, l'«Arta» à Zurich, ont édités des estampes d'artistes de chez nous et publient des revues, organisent des voyages d'art, des conférences, etc. Il faut que les classes laborieuses en arrivent à s'intéresser à nos peintres. L'œuvre d'art a sa place au logis de l'ouvrier (sous la forme des arts graphiques par exemple).»

Il n'est pas possible de résumer ici tout le gros travail présenté par M. Nobs; nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro de notre bulletin.

Inutile de dire que cet exposé fut salué par une salve d'applaudissements. Que M. Nobs en soit, ici encore, remercié!

Pendant l'exposé de M. Nobs on pouvait par les larges baies, admirer d'accortes jeunes filles de l'Ecole ménagère qui, dans la cour, faisaient griller en plein air de géantes saucisses st. galloises, qu'il nous fut donné de déguster après l'assemblée, avec un délicieux vin blanc d'Arenenberg offert par le gouvernement thurgovien. Au dessert, d'excellents pralinés, des «têtards», spécialité d'Ermatingen, nous furent offerts de la main même du dévoué président Peterli, (encore un cadeau de la section de St-Gall). Félicitons aussi notre ami Weiskönig pour le beau programme, illustré par ses soins, joint au No. de juin de l'«Art suisse». N'ayons garde d'oublier que l'on avait pensé à nos précieuses santés; grâce à la maison Zeller de Romanshorn, nos cœurs, nos nerfs et nos estomacs ont bien tenu le coup!

Au cours du repas, le président central donna connaissance de messages d'invités qui étaient empêchés d'assister à notre réunion, entre autres M. Philippe Etter, président de la Confédération qui prenait part aux fêtes commémoratives de Frauenfeld, ses secrétaires MM. Droz et Vodoz, MM. Luc Balmer de l'Association des musiciens suisses, Baud-Bovy, membre d'honneur, H. Hubacher président de «Pro arte», Koenig, président et Willy Fries, vice-président de la Caisse de secours.

Il salua la présence des invités cités plus haut et remercia le gouvernement thurgovien pour l'hospitalité et le bon vin offerts à Arenenberg et Mme Lüdi qui nous fit avec tant de bonne grâce les honneurs de l'Ecole d'agriculture qu'elle dirige.

En cette année du centenaire de la naissance de Ferdinand Hodler, un télégramme de l'assemblée générale fut envoyé à Madame Hodler, lui affirmant la reconnaissance des PSAS à leur ancien président central et lui apportant l'hommage de leur admiration. Un message télégraphique ému de Madame Hodler fut la réponse.

Et ce fut le départ, car il fallait reprendre des trains et bateaux qui n'attendent pas. Tout au bas des collines, j'entendais encore la voix de Bohny de Bâle, qui résonnait dans le lointain comme un «au revoir» pour une prochaine rencontre.

R. P.

XXIII. Ausstellung der Gesellschaft schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten

im Berner Kunstmuseum (18. Oktober bis 6. Dezember 1953)

REGLEMENT

Es sind zur Ausstellung berechtigt:

- A. Die Aktivmitglieder der Gesellschaft schweiz. Maler, Bildhauer und Architekten.
- B. Künstlerinnen, die Passivmitglieder der Gesellschaft sind, können zu denselben Bedingungen wie die Aktivmitglieder ein Werk einsenden.

Anmeldung. — Anmeldungen für die Ausstellung sind bis spätestens am 25. August an das Berner Kunstmuseum zu senden unter Benützung des Formulars, das mit der Schweizer Kunst Nr. 7 zugestellt wird.

Die Angaben des Formulars sind vollständig auszufüllen. Wird nachträglich eine Aenderung in irgend einem Punkte gewünscht, so ist hiervon besondere schriftliche Anzeige zu machen. Der Einsender bleibt vollständig verantwortlich für Schaden oder Verluste, die aus nicht übereinstimmenden Angaben im Anmeldeschein und an den Kunstgegenständen selbst entstehen.

Zu Gunsten der Zentralkasse wird eine Hängegebühr von Fr. 2.— pro ausgestelltes Werk erhoben.

Technik der Werke:

- a) Malerei;
- b) Plastik;
- c) Zeichnungen, Graphik, Aquarell, Pastell und Gouache;
- d) Wandmalerei, Glasmalerei, Fresco und Mosaik;

Anzahl der Werke. — Die Zahl der Werke ist für jeden Einsender (Aktivmitglied) auf drei beschränkt. Er kann dieselben nach Belieben in einer Technik wählen oder sie auf verschiedene verteilen.

Bei Werken von außergewöhnlichen Dimensionen oder außerordentlichem Gewicht haben sich die Einsender vorgängig mit dem Berner Kunstmuseum ins Einvernehmen zu setzen.

Jury. — Als Jury der Ausstellung amtiert die von den Einsendern neu zu wählende Jury.

Vorschläge für die Jury sind von den Sektionen und vom Zentralvorstand gemacht worden.

Einsendung. — Die Werke sind zu adressieren: *An das Berner Kunstmuseum* und müssen vom 30. August bis spätestens 13. September 1953 eingeliefert werden. Werke, welche nach diesem Termin eintreffen, haben keinen Anspruch auf die durch diese Vorschriften gewährleisteten Rechte.

Verpackung. — Jedes Werk ist deutlich und übereinstimmend mit dem Anmeldeformular zu bezeichnen.

Auf der Außenseite der Kiste sind Zeichen und Nummer

XXIII. Exposition de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses

au Musée des beaux-arts de Berne du 18 octobre au 6 décembre 1953

REGLEMENT

Ont le droit d'envoyer des œuvres pour cette exposition:

- A. Les membres actifs de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses.
- B. Les dames, membres passifs de la société. Toutefois celles-ci ne pourront envoyer qu'une œuvre, aux mêmes conditions que les membres actifs.

Participation. — Le bulletin de participation, remis avec le No. 7 de l'Art Suisse doit être envoyé, complètement rempli, à l'adresse: Berner Kunstmuseum, jusqu'au 25 août 1953 au plus tard.

Tout changement ultérieur d'un point quelconque doit être annoncé par écrit. Le Musée de Berne n'assume aucune responsabilité en cas de dommage ou de perte provenant de divergence entre les indications du bulletin de participation et celles apposées sur les œuvres.

Il sera perçu, en faveur de la caisse centrale, un droit d'accrochage de fr. 2.— par œuvre acceptée.

Genre des œuvres:

- a) Peinture;
- b) Sculpture;
- c) Dessins, gravures, aquarelles, pastels et gouaches;
- d) Peinture murale, vitrail, fresque et mosaïque;

Nombre des œuvres. — L'envoi est limité pour chaque membre actif à trois œuvres. Il peut à son gré les grouper dans une seule catégorie ou les répartir dans les catégories de son choix.

(Numero delle opere. — *L'invio è limitato per ogni socio attivo a tre opere. Egli può, a suo giudizio, riunirle in una sola categoria o ripartirle nelle diverse categorie.*)

Pour les œuvres de très grandes dimensions ou de poids considérable les artistes devront s'entendre préalablement avec le Musée de Berne.

Jury. — Fonctionnera pour l'exposition, le jury élu par les artistes ayant envoyé des œuvres.

Les propositions pour le jury ont été faites par les sections et par le c. c.

Expédition. — Les œuvres destinées à l'exposition doivent être adressées au Berner Kunstmuseum, et devront y parvenir du 30 août au 13 septembre 1953 au plus tard. Celles qui parviendraient après cette date perdent tout droit à l'exposition.

Emballage. — Chaque œuvre doit porter les indications exactes du bulletin de participation.

La caisse doit porter à l'extérieur une marque et un chiffre.